

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_113

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DOUZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **06/06/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
27	14	7	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_113

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Budget supplémentaire 2025 de l'assainissement collectif, d'un montant global de (+) 3 517 243.49 €, se décompose entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 1 488 108.04 €
- Investissement : (+) 2 029 135.45 €

Ainsi, le budget 2025 de l'assainissement collectif DSP s'élève à 9 287 508.49 €, réparti entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : 3 908 498.04€
- Investissement : 5 379 010.45 €

	Budget Primitif 2025	Budget Supplémentaire 2025			Total Budget 2025
		Restes à réaliser 2025	Ajustement de l'exercice	Total BS 2025	
Fonctionnement	2 420 390,00	0,00	1 488 108,04	1 488 108,04	3 908 498,04
Investissement	3 349 875,00	658 929,22	1 370 206,23	2 029 135,45	5 379 010,45
Total Dépenses	5 770 265,00	658 929,22	2 858 314,27	3 517 243,49	9 287 508,49
Fonctionnement	2 420 390,00	0,00	1 488 108,04	1 488 108,04	3 908 498,04
Investissement	3 349 875,00	1 483 647,53	545 487,92	2 029 135,45	5 379 010,45
Total Recettes	5 770 265,00	1 483 647,53	2 033 595,96	3 517 243,49	9 287 508,49

SECTION D'EXPLOITATION

1/ Les dépenses d'exploitation

Le Budget supplémentaire 2025 prévoit un ajustement des dépenses d'exploitation à hauteur de (+) 1 488 108.04 € selon la répartition, par chapitre, suivante :

Chapitre	Libellé	BS 2025	Commentaires
67	Charges exceptionnelles	26 500,00	Amende fiscale
Sous-total mouvements réels		26 500,00	
023.	Virement à la section d'Investissement	1 461 608,04	Augmentation du virement à la section d'investissement
TOTAL		1 488 108,04	

2/ Les recettes d'exploitation

Le Budget supplémentaire 2025 prévoit, en recettes d'exploitation, uniquement la reprise de l'excédent de fonctionnement 2024 pour un montant de (+) 1 488 108.04 € comme suit :

Chapitre	Libellé	BS 2025	Commentaires
R002	Résultat de fonctionnement reporté	1 488 108,04	Reprise du solde excédentaire de fonctionnement 2024
TOTAL		1 488 108,04	

SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

Le Budget supplémentaire 2025 prévoit la reprise des restes à réaliser 2024, du déficit d'investissement 2024 et un ajustement des dépenses d'investissement pour un montant global de (+) 2 029 135.45 € selon la répartition, par chapitre, suivante :

Chapitre	Libellé	RAR 2024	BS 2025	
21d	Immobilisations corporelles	38 286,60	0,00	Reprises des RAR 2024
23d	Immobilisations en cours	620 642,62	0,00	Reprises des RAR 2024
Sous-total mouvements réels		658 929,22	0,00	
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	1 370 206,23	Reprise du déficit d'investissement 2024
TOTAL		658 929,22	1 370 206,23	

2/ Les recettes d'investissement

Le Budget supplémentaire 2025 prévoit l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2024 en investissement et un ajustement des recettes d'investissement pour un montant global de (+) 2 029 135.45 € selon la répartition, par chapitre, suivante :

Chapitre	Libellé	RAR 2024	BS 2025	Commentaires
10r	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	545 487,92	Résultats de fonctionnement capitalisés (affectation)
13r	Subventions d'investissement	483 647,53	0,00	Reprises des RAR 2024
16r	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	-1 461 608,04	Ajustement du besoin d'emprunt 2025
Sous-total mouvements réels		1 483 647,53	-916 120,12	
021r	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 461 608,04	Augmentation du virement à la section d'investissement
TOTAL		1 483 647,53	545 487,92	

- **VU** la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),
- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 27 « Pour », 14 « contres »

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le budget supplémentaire 2025 du budget annexe assainissement collectif.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 974-249740093-20250612-2025_C_113-DE



Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY